

CASAL

Comité d'action
en sécurité alimentaire
de Laval



Orientations du CASAL 2016-2020

Document adopté par les membres du CASAL le 2 novembre 2016

Qu'est-ce que le Comité d'action en sécurité alimentaire de Laval (CASAL)?

Le CASAL est un comité intersectoriel qui a été initié par la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval en février 2006. Il regroupe des représentants de divers milieux, tels que communautaire, municipal, agricole, scolaire, caritatif et de la santé.

Quelle est la mission du CASAL?

Favoriser et promouvoir la sécurité alimentaire sur le territoire de Laval.



Le concept de sécurité alimentaire¹ signifie ce qui suit :

1. À tout moment, chacun a les moyens tant physiques qu'économiques d'accéder à une alimentation suffisante pour mener une vie active et saine.
2. L'appétit de chacun à acquérir des aliments est garantie.
3. L'accès à une information simple, fiable et objective qui permet de faire des choix éclairés est assuré.
4. Les aliments proprement dits sont satisfaisants sur le plan nutritionnel et acceptable sur le plan personnel et culturel.
5. Les aliments sont obtenus d'une manière qui respecte la dignité humaine.
6. La consommation et la production d'aliments reposent sur des valeurs sociales à la fois justes, équitables et morales.
7. Les aliments sont produits et distribués d'une manière respectueuse par un système agroalimentaire durable.

Ces orientations sont en continuité et en cohérence avec les précédents plans d'action du CASAL. Elles sont le fruit d'une démarche participative de co-construction au sein du comité. Le colloque « *Comprendre, mobiliser, agir* », tenu à l'automne 2015, a servi de bougie d'allumage au processus. Une réflexion commune autour de l'état de situation de la sécurité alimentaire à Laval et de pistes d'action prometteuses a permis de dégager des enjeux prioritaires et de les formuler à travers des objectifs. Ce document d'orientations se veut toutefois souple et ouvert afin de s'adapter aux réalités des milieux et saisir des opportunités. Les objectifs généraux découlant de ces orientations seront soutenus par un plan d'action opérationnel sur quatre ans.

OBJECTIF GÉNÉRAL 1 :

- **SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT D'UN CONTINUUM DE LA RÉCOLTE À L'ASSIETTE**

OBJECTIF GÉNÉRAL 2 :

- **FAVORISER L'EMPOWERMENTⁱ DES ACTEURS COLLECTIFSⁱⁱ ET DES CITOYENS EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE**

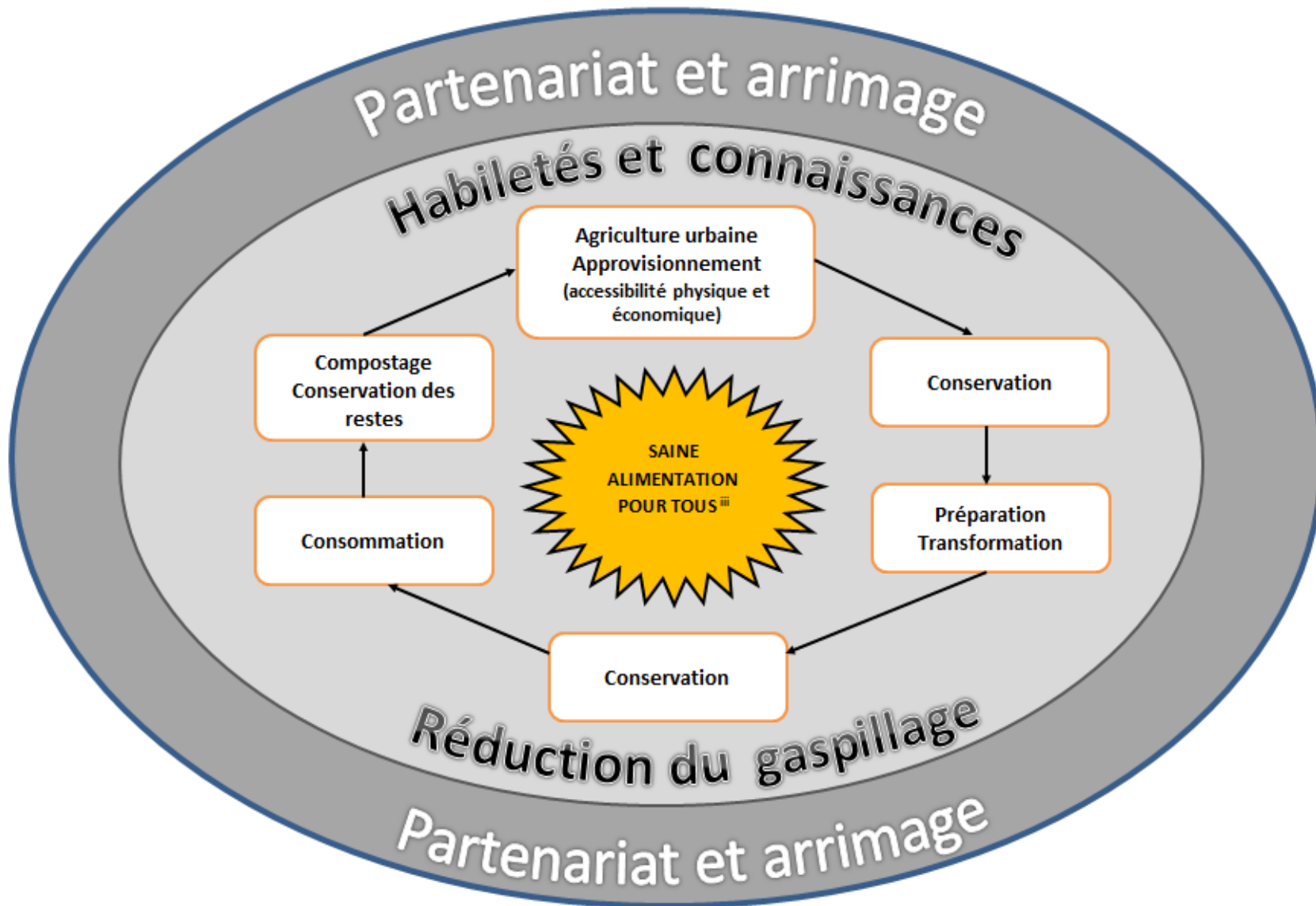
OBJECTIF GÉNÉRAL 3 :

- **FAIRE DU CASAL UN ACTEUR INCONTOURNABLE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE**

¹ Source : Ministère de la Santé et des Services sociaux (2008). Cadre de référence en sécurité alimentaire.

SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT D'UN CONTINUUM DE LA RÉCOLTE À L'ASSIETTE

COMPOSANTES DU CONTINUUM A L'ECHELLE INDIVIDUELLE, LOCALE ET REGIONALE



OBJECTIF 1 : SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT D'UN CONTINUUM DE LA RÉCOLTE À L'ASSIETTE**1.1 Promouvoir et soutenir le développement de l'agriculture urbaine**

- 1.1.1 S'arrimer aux démarches municipales de soutien aux jardins
- 1.1.2 Contribuer à une meilleure accessibilité aux espaces pour le développement de jardins collectifs et communautaires
- 1.1.3 Voir aux possibilités de poursuivre l'offre de formation aux citoyens et acteurs
- 1.1.4 Encourager et reconnaître les initiatives de production alimentaire respectueuses de l'environnement

1.2 Faciliter l'accessibilité physique et économique aux alimentsⁱⁱⁱ

- 1.2.1 Favoriser la consommation locale
- 1.2.2 Faciliter l'organisation de transports des personnes vulnérables vers des lieux d'approvisionnement
- 1.2.3 Soutenir la consolidation des initiatives existantes (ex. : marchés de quartier, épiceries solidaires, Bonne Boîte Bonne Bouffe, etc.)
- 1.2.4 Participer au développement de nouvelles initiatives favorisant l'accès de proximité aux aliments sains à faible coût
- 1.2.5 Contribuer au rapprochement entre les consommateurs et les producteurs

1.3 Sensibiliser à l'enjeu de la réduction du gaspillage dans toutes les étapes du continuum

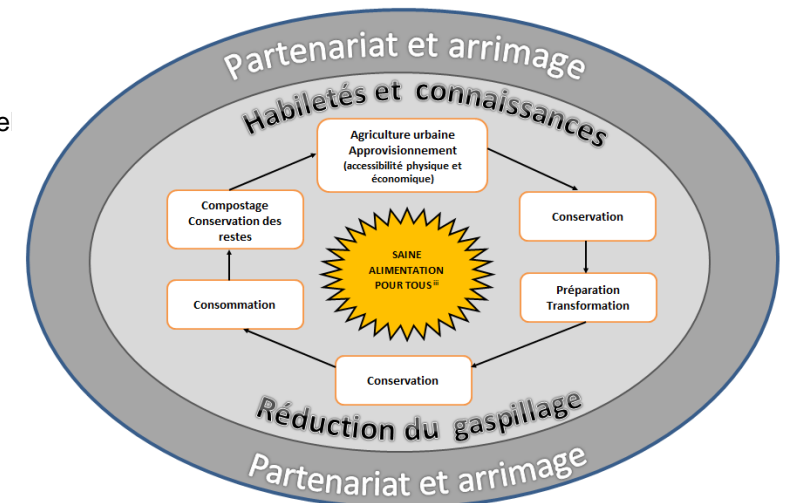
- 1.3.1 Conscientiser et outiller tous les acteurs concernés et les citoyens à revoir leurs pratiques

1.4 Développer les habiletés et connaissances

- 1.4.1 Soutenir le déploiement d'activités pour le développement du savoir-faire culinaire
- 1.4.2 Diffuser les outils existants
- 1.4.3 Faciliter le partage et la transmission du savoir par les liens intergénérationnels et interculturels
- 1.4.4 Interpeller les ressources qualifiées pour accompagner les partenaires

1.5 Bonifier le partenariat et l'arrimage

- 1.5.1 Actualiser le portrait de l'offre de service permettant notamment l'identification de lacunes
- 1.5.2 Assurer l'adaptation de l'offre de service aux besoins des clientèles
- 1.5.3 Aider à construire des passerelles entre les acteurs et les actions
- 1.5.4 Partager des outils et bonnes pratiques
- 1.5.5 Assurer la cohérence et complémentarité des actions
- 1.5.6 Identifier des porteurs de dossiers et leurs mandats



OBJECTIF 2 : FAVORISER L'EMPOWERMENT DES ACTEURS COLLECTIFS ET DES CITOYENS EN SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

2.1 Saisir les occasions d'échange et de collaboration entre les acteurs collectifs

- 2.1.1** Faciliter le partage des pratiques
- 2.1.2** Créer des occasions de réflexion en co-construction
- 2.1.3** Approfondir des thématiques en fonction des besoins soulevés

2.2 Accompagner les partenaires afin d'encourager la participation et la mobilisation citoyenne^{iv}

- 2.2.1** Outiller sur les différentes stratégies pour interpeller les citoyens
- 2.2.2** Profiter des occasions de rassemblement
- 2.2.3** Partager les bons coups permettant de rejoindre les citoyens
- 2.2.4** Soutenir le développement du sentiment d'appartenance des citoyens à leur milieu

2.3 Accompagner les partenaires dans le développement de l'autonomie alimentaire des citoyens

- 2.3.1** Saisir les opportunités pour mettre à profit les forces de chacun
- 2.3.2** Échanger sur les différentes stratégies permettant de donner du pouvoir aux citoyens sur les saines habitudes alimentaires

OBJECTIF 3 : FAIRE DU CASAL UN ACTEUR INCONTOURNABLE DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

3.1 Sensibiliser à l'enjeu de la sécurité alimentaire

- 3.1.1** Faire connaître les causes et conséquences de l'insécurité alimentaire
- 3.1.2** Suivre l'évolution de la sécurité alimentaire à Laval

3.2 Exercer un rôle d'influence

- 3.2.1** S'impliquer dans des tables de concertation
- 3.2.2** Se prononcer sur les enjeux pertinents
- 3.2.3** Favoriser les améliorations et les innovations sociales^v auprès des partenaires du territoire
- 3.2.4** Intégrer la sécurité alimentaire dans les travaux en élaboration à différents niveaux (politique, plan d'action, cadre de référence, etc.)

3.3 Saisir différentes fenêtres d'opportunités

- 3.3.1** Rechercher du financement pour actualiser le plan d'action
- 3.3.2** Rechercher des partenariats et collaborations

3.4 Faire rayonner l'expertise

- 3.4.1** Mettre en commun et partager l'expertise des partenaires
- 3.4.2** Utiliser l'expérience des partenaires pour améliorer les pratiques
- 3.4.3** Reconnaître et partager les bons coups
- 3.4.4** Identifier des stratégies de communication (ex. : se doter d'un plan de communication)

3.5 Maintenir une mobilisation dynamique

- 3.5.1** Assurer la visibilité de la sécurité alimentaire et du CASAL
- 3.5.2** Instaurer des lieux d'échange et de dialogue pour connaître les besoins et réalités des partenaires
- 3.5.3** Revoir la composition du CASAL pour recruter des membres ou collaborateurs de secteurs absents et pertinents

3.6 Assurer une veille stratégique (vigie)

- 3.6.1** Être à l'affût des nouvelles tendances et initiatives inspirantes, en assurer la diffusion et réfléchir aux possibilités de déploiement
- 3.6.2** Se doter d'une structure de travail permettant l'actualisation du plan d'action

MEMBRES DU CASAL

Ako, Éric	Corporation Intégration à la vie active des personnes handicapées de Laval
Alarie, Marc	Partage Saint-Maxime
Alexandre, Stéphanie	Au panier de Chomedey
Allaire, Richard	CISSS de Laval
Boivin, Caroline	Ville de Laval
Boisvert, Jean-Claude	Centre de bénévolat et moisson Laval
Brisebois, Noémie	Association pour aînés résidant à Laval
Grenier, Diane	CISSS de Laval
Grimard, France	Enfant d'Abord et Corporation de développement communautaire de Laval
Hébert, Martine	Relais communautaire de Laval
Ionita, Manuela	Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de l'Île Jésus
Lee, Nancy	Commission scolaire de Laval
Lizotte, Chantal	Regroupements locaux de partenaires de Laval (Jeun'Est enforme)
Martin, France	CISSS de Laval
Melançon, Sylvain	Jeunes au travail
Nantel, Denis	Centraide du Grand Montréal
Rheault, Geneviève	CISSS de Laval
Rollet, Charles	Association des popotes roulantes de Laval
Roustan, Fabienne	Relais de quartier St-Vincent-de-Paul
St-Yves, France	Collège Montmorency

ANNEXE 1 : DÉFINITIONS

ⁱ **Empowerment** : Processus requis pour acquérir la capacité d'agir.

Source : NINACS, William A. Empowerment et intervention : Développement de la capacité d'agir et de la solidarité, Québec, Les presses de l'Université Laval, août 2008, 225 p.

ⁱⁱ **Acteur collectif** : Groupe de personnes rassemblées autour d'intérêts et de solidarités convergentes. L'acteur collectif est celui qui agit, est celui qui change son environnement social et les orientations culturelles. Chacun des acteurs a tendance à se fondre dans le groupe.

Source : DUPÉRÉ, Martine. L'organisation communautaire. La mobilisation des acteurs collectifs. Les Presses de l'Université Laval, 2004, 130 p.

ⁱⁱⁱ **Accessibilité alimentaire** : Diversifiée et englobante, la notion d'accessibilité alimentaire a trait soit à la disponibilité ou au coût des aliments, au type de commerces et leur proximité, ou encore au revenu des ménages.

Source : DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE. « Système alimentaire Lachinois », *Les disparités dans l'accès à des aliments sains à Montréal : Une étude géomatique*, septembre 2006, 17 p.

^{iv} **Mobilisation** : La mobilisation est le processus par lequel des acteurs sont amenés à se rassembler, que ce soit pour défendre leurs intérêts, promouvoir des idées, exprimer leur soutien à une cause ou encore manifester leur mécontentement.

Source : D'AGOSTINO, Serge, Philippe DEUBEL, Marc MONTOUSSÉ et Gilles RENOUEAU. Dictionnaire de Sciences économiques & Sociales, Bréal éditions, 2002, 544 p.

^v **Innovation sociale** : Une intervention initiée par des acteurs sociaux, pour répondre à une aspiration, subvenir à un besoin, apporter une solution ou profiter d'une opportunité d'action afin de modifier des relations sociales, de transformer un cadre d'action ou de proposer de nouvelles orientations culturelles.

Source : BOUCHARD, Marie J. *L'économie sociale, vecteur d'innovation : l'expérience du Québec*, Presses de l'Université du Québec, 2011, 276 p.